

Pas eu de pec
Faut faire
PEC pour
que Mut
Nous règle



M JEAN DETTORI
148 BOULEVARD MIREILLE LAUZE
MARSEILLE
13010 MARSEILLE 10

Information sur vos remboursements dentaires

Réf. : DETTORI JEAN / Contrat MUTUELLES DU SOLEIL 0000080753 / Dossier T202409300991SIA

Le 30/09/2024

Bonjour,

Nous avons reçu de la part du Docteur ESKENAZI Robert une demande de tiers payant vous concernant d'un montant total de 615,00 Euros.

Suite à cette demande, nous lui avons adressé un accord de prise en charge. Vous trouverez dans le tableau ci-après le détail de vos remboursements. Ces calculs sont valables jusqu'au **29/12/2024**.

Depuis le 15 octobre, les règles de prise en charge par l'assurance maladie obligatoire ont évolué et ces évolutions ont été prises en compte dans l'estimation ci-dessous.

Détail de l'estimation de remboursement au : 30/09/2024

Montants calculés d'après la nature de l'acte sur la base des prestations applicables pour l'année civile en cours

Nature de l'acte	Cotation	Montant des dépenses	Montant pris en charge par l'AMO	Montant pris en charge par votre complémentaire	Montant restant à votre charge
Inlay Core	HBLD090	175,00	54,00	121,00	0,00
Couronne céramisée zircon	HBLD350	440,00	72,00	368,00	0,00
Total en Euros		615,00	126,00	489,00	0,00

Cette estimation est délivrée sous réserve des montants pris en charge par l'assurance maladie obligatoire (AMO). Afin de délivrer l'information la plus juste, les garanties de votre contrat complémentaire santé doivent être les mêmes qu'au moment du devis et le plafond de consommation ne doit pas être atteint pour ce type de soins.

A la fin du traitement, le praticien vous demandera de signer l'accord de prise en charge et vous fera régler le montant indiqué dans la colonne « Montant restant à votre charge ». Si le dentiste ne pratique pas le tiers payant avec votre assurance maladie obligatoire (AMO), vous devrez également avancer la somme indiquée dans la colonne « Montant pris en charge par l'AMO » qui sera par la suite restituée par votre AMO.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous joindre du lundi au vendredi de 8h50 à 18h00 au 04 91 28 02 00.

Vous êtes satisfait de votre chirurgien-dentiste ? Sachez que vous bénéficiez d'équipements de qualité à tarifs négociés avec les opticiens et audiprothésistes partenaires Santéclair.

Avec toute notre attention,

Votre conseiller Santéclair

Que le prov. / ?

Santéclair traite vos données personnelles, selon les cas, en qualité de sous-traitant de votre complémentaire santé ou de responsable de traitement. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données et sur l'exercice de vos droits, rendez-vous sur <https://santeclair.fr/ir/vie-privee>